

 Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière Le Pays d'Auge du 10 juin 2025 392 mots

L'école maternelle va être rénovée

Le SDEC ÉNERGIE, qui accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments depuis 2008, et a mis en place un programme plus spécifique pour les travaux dans les écoles, dont va bénéficier Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière pour la rénovation de son école maternelle.

Depuis 2021, le syndicat a renforcé ses prestations de conseil en énergie et intervient également en ingénierie financière en recherchant pour les collectivités des subventions auprès de différents partenaires, pour aider les communes membres à financer leurs travaux.

Jusqu'à 40 % d'aide

Mais une faille persistait en ce qui concernait les écoles. Le SDEC ÉNERGIE a donc lancé l'appel à projets PROGRES, pour PROGRAMme de Rénovation énergétique des ÉcoleS, pour compléter les aides existantes et faciliter le passage à l'acte des communes qui envisageaient des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments scolaires.

En 2025, le montant de l'aide peut s'élever jusqu'à 40 % du montant des travaux avec un plafond fixé à 100 000 €.

64% d'économies d'énergies

Le projet de l'école maternelle de Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière a été retenue et permettra 64% d'économies d'énergies à la clé, soit près de 37 000 kWh économisés.

Les travaux envisagés sont nombreux : isolation thermique par l'intérieur, isolation du plafond, changement des menuiseries, rénovation du système de ventilation, de production et de distribution de chaleur, passage de l'éclairage en LED.

Le montant de ces travaux est estimé à près de 247 000 €, aidés à hauteur de 74 000 € par le SDEC ÉNERGIE.

Une réalisation de 1953

Les élèves de l'école maternelle bénéficieront ainsi d'un meilleur confort énergétique et donc de meilleures conditions de travail après la réalisation des travaux courant 2025.

de meilleures conditions de travail après la réalisation des travaux courant 2025.

La convention pour la rénovation énergétique de l'école maternelle a été signée par Christian De Meneval, maire de Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière et Catherine Gourney-Leconte, présidente du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ÉNERGIE), avant de se rendre à l'école pour voir son architecture.

" Seulement trois écoles de ce style ont été construites en France en 1953 après une proposition de l'Éducation Nationale. Je ne suis pas certain que les deux autres existent encore ", a précisé le maire.

Patrice Valette



Située dans le périmètre de l'église, classée monuments historiques, les travaux de rénovation de l'école maternelle sont soumis à des contraintes supplémentaires comme le remplacement des fenêtres par des modèles à double vitrage, mais en bois. Patrice Valette